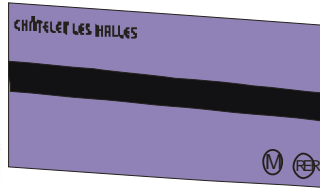




*libres ensemble*



# EXECUTION DE L'EXPLOITATION

19, Bd de Sébastopol - 75001 PARIS  
TÉL : 01.42.33.60.46 - Int. 53 640 - 53 661

Fax : 01.42.33.17.63 eMAIL : [estratp@free.fr](mailto:estratp@free.fr)

Site Internet: <http://www.sak-ratp.fr>

**UNSA COMMERCIAL - METRO & RER**

## LIGNE 13

### AUDIENCE B1 ➡ L'UNSA COMMERCIAL A OBTENU LA LEVEE DES SANCTIONS CONCERNANT 14 AGENTS DU SECTEUR NORD

Le mercredi 22/10/08, les élus DP (Délégués du Personnel) du **Syndicat UNSA Commercial** ont été reçus en audience par le cadre secteur Nord de la Ligne 13, dans le cadre de la levée de l'anonymat des agents de stations suite au passage du voyageur mystère.

Cette dernière n'existant pas avant le 01/10/2008, tous les espaces qui recevaient des observations positives de la part du voyageur mystère, n'entraînaient aucune possibilité pour les agents B1 d'être félicités par leur encadrement.

Cette situation était en soi injuste pour les agents qui s'investissent au quotidien dans l'exercice de leurs missions en démontrant un professionnalisme important reconnu dans l'entreprise à plus de 95%.

Le cadre secteur Nord de la Ligne 13, dès la connaissance d'un projet sur la levée de l'anonymat, a jugé opportun d'anticiper la charte pour sanctionner un certain nombre d'agents.

Vos élus et représentants de l'**UNSA Commercial** sont intervenus à maintes reprises pour prévenir cette situation, mais en vain.

Il aura fallu attendre la parution de la charte de l'anonymat pour obtenir le retrait des sanctions.

**Les élus de l'UNSA Commercial ont su intervenir et obtenir lors de cette audience, la levée des sanctions pour 14 agents du Secteur Nord. Les EAP devront contenir des axes de progrès, afin que l'agent soit informé de ce que l'on attend de lui.**

### **Avec l'UNSA COMMERCIAL, les agents de la Ligne 13, sont défendus**

Paris, le 23 octobre 2008

Pour plus d'information veuillez contacter les représentants UNSA Commercial de la ligne 13 :

M. Stéphane BERNARDINI  
M. Patrick PERTHUIS

M. Gilles DELEFOSSE  
M. Pierre QUINCHON

Me. Brigitte PRUNET  
M. Ali BELABBES